



« Sous le soleil exactement... »

JUIN 2021

Newsletter n°5 de l'AVEPPA,

Association Villageoise d'Énergie Photovoltaïque en Pays d'Aix

<https://www.aveppa.org>

06.81.08.00.81 - 06.01.97.54.50 – contact@aveppa.org

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

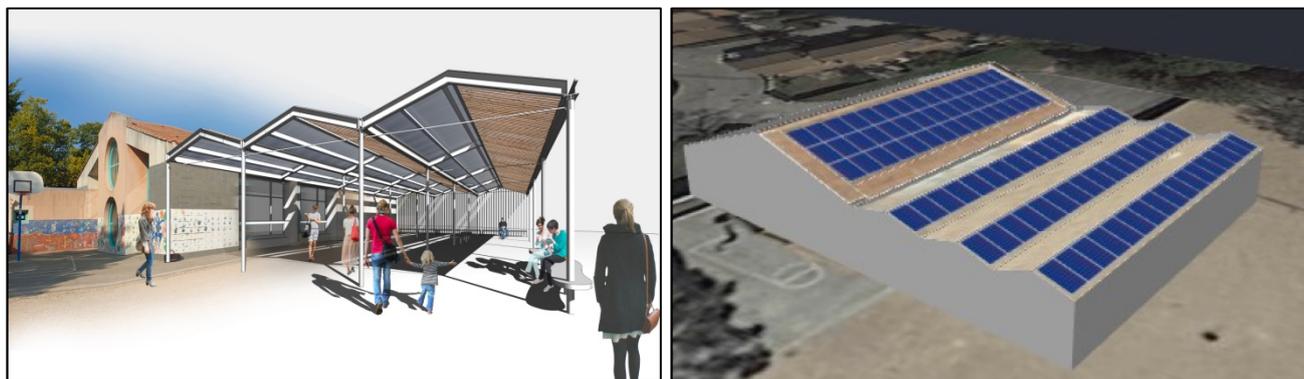
Voici les **dernières nouvelles de l'AVEPPA** depuis notre newsletter de novembre dernier. Comme vous pourrez le constater, notre projet citoyen de production d'énergie photovoltaïque avance, même si la crise sanitaire nous fait prendre du retard sur nos prévisions.

Les Chantiers actés :

1 – L'installation de 36 kWc de l'**Ecole des Cabassols** à Venelles sera mise en place au mois d'août par les deux entreprises retenues, SILVERSUN de Lambesc pour le photovoltaïque, BERTEA de Marseille pour l'isolation thermique de la toiture de la cantine de l'école.

Un emprunt de 45 000 € est en cours de finalisation auprès d'une banque éthique, signature prévue ce mois de juillet 2021. Des prêts relais de trésorerie sont également prévus.

Une information des élèves de l'école sera mise en place en cours d'année en liaison avec les enseignants et les parents d'élèves.



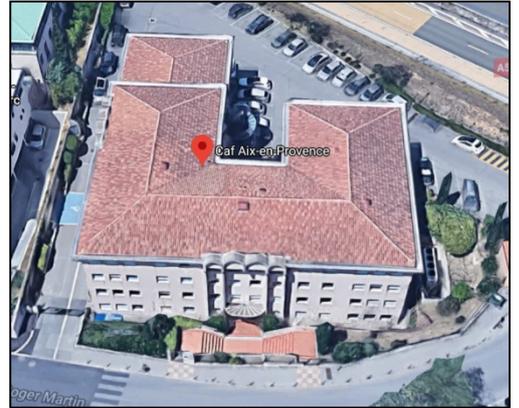
2 – La construction de la **crèche des Minots à Gardanne** démarrera en sept-octobre 2021. Il s'agit d'un bâtiment neuf. Notre chantier Photovoltaïque attendra la disponibilité de la toiture, autour du mois d'avril 2022 sauf imprévu. Notre appel d'offres d'entreprises est programmé en septembre prochain. Le bail sécurisant notre investissement est en cours de mise au point.

Les Projets à l'étude pour compléter notre grappe de 136 kWc

1 - L'étude d'une installation PV sur **ombrière** au parking du centre commercial des **Quatre Tours à Venelles** est à mettre à jour. Si les simulations restent favorables, ce projet qui inclut le financement de l'ombrière par l'Aveppa pourrait voir le jour en fin d'année.



2 - La **CAF des Bouches du Rhône** propose de mettre à notre disposition les toitures de ses bureaux à Aix-en-Provence. Une première démarche est en cours auprès de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) car le site est en zone protégée. Nous avons obtenu un accord de principe de l'ABF.



Actions vers le grand public

1 - L'Aveppa sera présente sur le **Forum des Associations de Venelles** le 28 Août. Venez nous soutenir, voire participer aux activités prévues. En particulier, nous souhaitons mettre en place un jeu - rallye destiné aux jeunes ... de tous les âges.

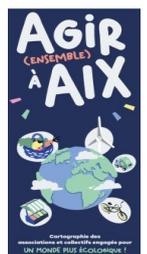
2 - **Forum des Associations d'Aix-en-Provence**, le 12 septembre : nous prévoyons d'y tenir un stand. Merci de venir nous soutenir si vous en avez la possibilité.

3 – Communication : deux membres du groupe com ont suivi la **formation à la communication assurée** par Energie Partagée, occasion d'échanges divers d'expériences de com dans toute la région...



Une diffusion régulière et resserrée de messages auprès de tous les adhérents et sympathisants est envisagée.

4 – Communication : Nous sommes présents sur la cartographie du **Collectif Climat du Pays d'Aix** engagé pour un monde plus écologique édité par la Perenne



<https://www.aveppa.org/agir-ensemble-a-aix/>

Gouvernance de l'association Aveppa et de la coopérative Aveppa Production

L'Association AVEPPA intervient auprès du public par l'organisation d'actions de formation et de sensibilisation des citoyens. Les projets photovoltaïques et d'économie d'énergie de l'association sont mis en œuvre par la SCIC AVEPPA Production.

Les Assemblées Générales de l'association et de la Coopérative se sont tenues le **25 mars 2021** à la salle des fêtes de Venelles. La composition des deux CA a été complétée, les rapports d'activités votés.

Reste à valider le rapport financier d'Aveppa Production, après bilan comptable établi par un expert comptable, lors d'une AG spécifique en septembre ou octobre, couplée si possible avec un événement médiatique tel que l'inauguration de l'installation des Cabassols.

Finances

L'objectif d'une **collecte de 30 000 €** constitutifs des fonds propres de la SCIC Aveppa Production a été atteint en mars 2021.

Ce capital social est l'outil indispensable au développement de nos actions. Il permet de financer toutes les études préalables, celles de structures par exemple afin de garantir la résistance mécanique des toitures support, puis les dossiers de consultations des entreprises, les bureaux de contrôle, les frais de raccordement Enedis, les assurances, etc...

Nos premiers revenus financiers ne se feront qu'au bout d'une année de vente d'électricité.

Les **subventions régionales** qui ont été attribuées en 2020 à la SCIC ne seront libérées qu'après identification complète des projets de la grappe, et présentation des factures d'études et de travaux.

Élargissement de nos bases

Nous sommes en contact avec des collectivités territoriales de notre zone d'implantation en Pays d'Aix.

N'hésitez pas à vous (et nous) mettre en contact avec des militants associatifs qui pourraient nous aider à développer de nouveaux projets.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui veulent continuer à soutenir cette belle aventure de verser votre cotisation annuelle à l'Aveppa (à partir de 15€).